

FORMATION

Certificat de Qualification Professionnelle Éducateur Tennis

Formation du 18 avril au 2 octobre 2026

Dossier d'inscription et pièces administratives

à déposer avant le 18 mars 2026





Formation CQP Éducateur Tennis

Le Certificat de Qualification Professionnelle Éducateur Tennis (CQP ET) permet **d'initier et d'accompagner tous les publics dans la découverte du tennis** en assurant leur sécurité. Il intervient principalement dans les **clubs affiliés à la FFT** pour animer des séances collectives jusqu'au premier niveau de compétition. Il exerce en autonomie ou sous la supervision d'un moniteur diplômé, tout en contribuant au développement du club et à la promotion des programmes fédéraux.

Prérequis Formation CQP Éducateur Tennis

- **Avoir 16 ans révolus minimum à l'entrée en formation**
- **Validation du diplôme à 17 ans révolus**
- **Être ou avoir été classé à 30/2**
- **Être titulaire d'un diplôme de premier secours (PSC1/PSC) ou équivalent (AFPS, BNS, SST) avant l'entrée en formation**
- **Être capable d'attester de son aptitude à enseigner le tennis**





Liste de toutes les pièces administratives à fournir impérativement avant le 18 mars 2026

- 1 → Pièce d'identité recto verso en cours de validité (CNI, livret de famille, passeport)
- 2 → Licence de la saison en cours (2026)
- 3 → Preuve du classement à 30/2
- 4 → Diplôme PSC1/PSC) ou équivalent (AFPS, BNS, SST)
- 5 → Certificat médical de moins d'1 an – *Utiliser impérativement le modèle envoyé*
→ **SI MINEUR :**
 - 6 → Pièce d'identité du représentant légal en cours de validité
 - 7 → Autorisation parentale autorisant le mineur à entrée en formation – *Utiliser impérativement le modèle envoyé*

Les 5 pièces administratives doivent être téléchargées sur le logiciel HOP3TEAM (7 pour les mineurs) en les nommant de la façon suivante :

- DUPONT Martin – carte d'identité / - DUPONT MARTIN – PSC1.....

Tout dossier incomplet après le 18 mars 2026 entraîne la non-inscription à la session CQPET d'avril 2026 et le report pour celle d'octobre 2026



Coût et financement de la formation



Frais de dossier d'inscription : 30 €

<https://tenup.fft.fr/club/50L01000/offres/577981>

Coût pédagogique : 1920 € (repas et hébergement non inclus)

- Contrat de professionnalisation
- Si salarié du club : Plan de développement des compétences (via l'AFDAS)
- Compte Personnel de Formation : CPF

Si pas de prise en charge possible – paiement par Ten'up



Contact



Pour les aspects administratifs :

Laure CHOMAZ

formation.auvergnerhonealpes@ffr.fr

04 76 84 28 70

Pour les prises en charge financière :

Christine LACOMBE

christine.lacombe@ffr.fr

07 66 40 95 46

Pour les aspects pédagogiques (alternance au sein du club, groupes référents, tutorat,...) :

Magali NIZET

magali.nizet@fft.fr

06 18 43 70 84

Responsable Handicap :

Nicolas PELLETIER

nicolas.pelletier@fft.fr

07 56 16 32 60

